

Questions orales

M. le Président: A l'ordre.

M. Nunziata: Est-ce ainsi que le ministre conçoit la transparence et l'équité ou s'agit-il d'un autre exemple de la manipulation des médias à laquelle les conservateurs se livrent avec un parfait cynisme?

• (1440)

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup toute cette publicité. Je l'apprécie vraiment. Si le député désire que nous donnions des entrevues non seulement aux émissions *The Journal* et *Canada AM* et d'autres émissions nationales, mais encore à tous les membres de la tribune de la presse, j'en serai certainement ravi. J'expliquerai dans tous les détails aux journalistes notre stratégie de développement du marché du travail qui vise à donner de l'emploi à des centaines de milliers de Canadiens, ce que l'ancien gouvernement a omis de faire pendant trop longtemps.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA DÉSINDEXATION DES PENSIONS—LES CONSÉQUENCES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre est au courant des statistiques récentes qui démontrent que le Québec verra une augmentation de sa population âgée plus grande et plus rapide que l'ensemble du Canada. L'impact de la désindexation des pensions pour personnes âgées constituera donc une épreuve plus grande pour les citoyens du Québec. Ma question est celle-ci: Pourquoi le ministre a-t-il choisi de prendre 245 millions de dollars des retraités en désindexant la pension de sécurité de la vieillesse alors qu'il avait une quatrième option: il aurait pu recueillir 600 millions de dollars en conservant l'impôt sur les gains en capital?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La question s'inspire d'un principe que les néo-démocrates préconisent depuis fort longtemps. Selon ce principe, ceux qui créent la richesse, qui possèdent des biens, qui cultivent la terre et exploitent des petites épiceries du coin ne créent pas d'emplois. Ce que je recommande, c'est qu'on leur donne l'occasion de se servir de leurs investissements. Ce sont eux qui créent les emplois et qui bâtissent le pays. La richesse qu'ils vont créer nous procurera les fonds nécessaires aux programmes sociaux. Cela vaut pour le Québec comme pour toutes les autres régions du Canada.

LA POSITION DU MINISTRE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, quatre possibilités s'offraient au ministre, mais il a préféré favoriser les 4 p. 100 de Canadiens nantis qui se prévalent de l'exemption d'impôt sur les gains en capital. Quand le ministre

se décidera-t-il à défendre ceux qui, à juste titre, relèvent de sa compétence, soit les personnes âgées, au lieu d'abonder dans le sens de la maigre proportion de riches qui escroquent les contribuables?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, qui sont ces bien nantis que le député cherche à identifier? Ce sont les agriculteurs dans nos circonscriptions, les pêcheurs côtiers, les propriétaires hommes et femmes de petites entreprises un peu partout dans le pays, les ouvriers qui peuvent investir maintenant et acheter des actions dans des entreprises canadiennes. Ce sont eux qu'il accuse de nous escroquer.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Le député va soutenir à présent que nous devrions créer un plus grand nombre d'emplois alors que nous n'avons même pas l'argent pour ce faire. Pour ma part, je soutiens que nous devrions commencer par créer des richesses afin de protéger les programmes existants.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION

LES NOMINATIONS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'aimerais qu'il nous fasse grâce des insultes, de la grandiloquence et des réponses évasives que nous obtenons des ministres depuis quelques jours au sujet de la nomination des fils Crosbie par leurs pères.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Leurs pères?

M. Kaplan: Je lui demanderais également de nous faire grâce des protestations de bonne réputation...

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Les députés auraient-ils l'obligeance de me laisser entendre la question?

M. Kaplan: Je demanderais également au premier ministre de nous faire grâce de ses protestations touchant la bonne réputation et l'intégrité du ministre de la Justice, car là n'est vraiment pas la question. Comment le premier ministre peut-il justifier ces nominations compte tenu des lignes directrices en matière de conflit d'intérêts, qui interdisent précisément et sans équivoque possible cela même qu'a fait le ministre de la Justice?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il est temps de faire intervenir le sens de la mesure et le simple bon sens dans cette histoire. En ce qui a trait aux lignes directrices, j'attire l'attention de mon honorable collègue, qui a été ministre, sur le commentaire suivant:

Permettez-moi de vous rappeler que nous avons décidé de ne pas appliquer les exigences de ces lignes directrices aux conjoints et enfants à charge. Le principe selon lequel mari et femme peuvent souhaiter poursuivre des carrières et des activités distinctes prévaut de plus en plus dans notre société, et nous sommes tous convenus qu'il serait injuste d'imposer à nos conjoints des restrictions considérées comme inacceptables par la société en général.